

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

26

juin 2022



Chères Néracaises, chers Néracais,

Nous vous présentons dans ce bulletin municipal le budget 2022 de la ville de Nérac.

Nous maintenons notre stratégie financière qui consiste à ne pas augmenter les taux de fiscalité, pour la 16^{ème} année consécutive.

Par ailleurs nous remboursons plus de dette que nous ne contractons d'emprunt : au 1^{er} janvier 2022, le stock de dette s'élève à 5,7 millions d'euros, soit exactement le même montant que lorsque nous avons été élus pour la première fois en 2008.

Enfin nous maîtrisons avec une rigueur de fer nos dépenses de fonctionnement. Ces choix de gestion nous permettent de dégager un autofinancement très correct de 1 218 000 euros.

Nous pourrions nous réjouir de cette situation. Mais le contexte actuel laisse planer des inquiétudes pour la suite du mandat : la hausse du coût des matières premières impacte fortement les marchés publics et va renchérir la plupart des projets d'investissements. La crise internationale entraîne une forte inflation et une augmentation des coûts de l'énergie. Enfin, il est envisagé de mettre à contribution les collectivités à hauteur de 10 milliards d'euros pour le redressement des comptes de la Nation, même si la forme de cette contribution n'est pas encore connue. Ces éléments doivent donc nous appeler à une grande prudence.

En 2020, lors des élections municipales, nous avons pris 111 engagements. Ce sont ces engagements qui sont notre ligne de conduite pour le mandat en cours.

Pour 2022, je rappellerai les plus importants projets d'investissement de l'année :

- > Les travaux du centre Samazeuilh seront achevés (action 5)
- > Le projet place du Foirail commencera (action 61)
- > Les travaux du centre de secours des pompiers commenceront (action 37)
- > La Salle des Écuyers verra le début de sa rénovation (action 92)
- > Enfin nous installerons les équipements « jeunes » après une concertation que nous menons actuellement (action 30).

Comme toujours, je reste à votre disposition pour vous rencontrer !

Bonne lecture !

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac

1^{er} vice-président du Conseil départemental

Le projet du centre de secours de NÉRAC-ALBRET



NÉRAC

BUDGET 2022



www.nerac.fr



LOT-ET-GARONNE
Le Département



Budget 2022 : Respect des engagements !

Le budget 2022 de la commune de Nérac s'élève à 14 824 686 € (8 678 182 € en fonctionnement et 6 146 504 € en investissements). Il repose sur les « piliers » qui sont les nôtres depuis de nombreuses années : non augmentation des taux communaux d'imposition, maîtrise de la dette (moins d'emprunts réalisés que d'emprunts remboursés), maîtrise des dépenses de fonctionnement.

La mise en œuvre des 111 actions qui constituent notre engagement de mandat avec les Néracais depuis les élections municipales de 2020 constitue notre ligne de conduite. Cet automne, comme tous les ans, un bulletin municipal dédié fera le point sur l'avancée de chacune d'elles.

Sur cette double page, nous vous faisons un point sur quelques projets importants qui verront leur début de réalisation cette année.



Le projet de la future caserne

Centre de secours de Nérac-Albret (Action 37 du Contrat de mandat)

Afin de répondre aux enjeux de sécurité des personnes et des biens, le SDIS 47 et les élus des communes de Nérac, Andiran, Fréchou, Calignac, Saumont, Espiens, Montagnac-sur-Auvignon ont décidé de construire un nouveau Centre de secours à Nérac. Celui-ci verra le jour sur la route de Condom, sur un terrain acheté par la Ville de Nérac (36 016 €). Le projet, d'un montant de 2 736 313 €, sera financé pour 1/3 par le SDIS, 1/3 par le Département de Lot-et-Garonne, 1/3 par les communes citées, à proportion de leur population. Pour la ville de Nérac, la contribution s'élèvera à 620 760 €. Les travaux débuteront à l'été 2022.

Équipements sportifs de plein air (Action 30 du Contrat de mandat)

La ville de Nérac est une rare ville de cette taille à ne disposer d'aucun équipement sportif de plein air en libre accès. Afin de remédier à cette situation et afin de profiter de plusieurs subventions, **plusieurs équipements seront mis en place en 2022 et 2023 : un skate park, un pumptrack, un city-stade, un padel tennis, un parcours sportif et le changement des jeux pour enfants à la Garenne.**

Afin de bien déterminer les besoins concernant le skate park et le pumptrack, une réunion publique a eu lieu à l'Espace d'Albret avec les futurs usagers.

Le montant total de ces équipements s'élève à 405 000 €, subventionnés à 80% par l'État et l'Europe.



Réunion de concertation avec les futurs usagers sur les équipements de plein air le 17 mai.



Travaux au centre Samazeuilh

Centre Samazeuilh (Action 5 du Contrat de mandat)

Le Centre Samazeuilh est un lieu majeur de la vie associative de Nérac : près de 60 associations (sportives, caritatives, culturelles, sociales, mémorielles...) s'y côtoient. Plusieurs dizaines de salariés et de bénévoles y travaillent chaque jour. Des centaines d'usagers y viennent chaque semaine. Ce bâtiment, partiellement rénové dans les années 1980 était devenu vétuste et ne correspondait plus aux exigences de sécurité actuelles. Une rénovation totale s'imposait. Celle-ci est en cours et devrait se terminer en fin d'année 2022.

Le montant total des travaux s'élève à 1 871 167 € (835 570 € de subventions attendues).



La salle des Écuers



Le projet d'aménagement de la place du Foirail

Salle des Écuers (Action 92 du Contrat de mandat)

Le Château-musée de Nérac est le principal monument de notre commune. Depuis plusieurs années, il fait l'objet d'importants travaux permettant d'assurer sa pérennité dans le temps (Voir Essentiel n° 25). La Salle des Écuers, située sous la terrasse, rencontre plusieurs problèmes : des infiltrations d'eau importantes ont lieu en cas de fortes pluies ; par ailleurs, il n'existe pas de traitement de l'air dans ce lieu, ce qui génère une humidité chronique, pénalisante pour le bâtiment et pour les usagers. Les travaux prévus permettront de palier ces différents problèmes. Montant des travaux : 844 000 € (subventions attendues : 375 000 €).

Place du Foirail (Action 61 du Contrat de mandat)

La place du Foirail est un lieu important de la ville : commerces, stationnement important, utilisation de la halle et des arènes (courses landaises, différents sports, vide-greniers...). Le projet consiste à conserver le stationnement qui permet de désengorger le centre-ville, à végétaliser la place par la plantation de nombreux arbres, à rénover les arènes, à la fois pour ancrer la tradition taurine à Nérac (vaches landaises) mais aussi pour développer de nouveaux usages dans ce lieu.

Le projet fera l'objet d'une concertation avec les habitants, les commerçants, les associations, et tout Néracais intéressé par le projet. Les travaux, dont le montant total s'élève à 2 800 000 € (dossier de subvention en cours d'instruction) commenceront début 2023, au terme de la concertation.

Quelques dépenses 2022

- > Balayuse : 235 000 €
- > Salaires (avec charges) des employés municipaux : 4 138 952 €
- > Consommation de gaz, électricité, eau et carburants : 389 450 €
- > Achat de livres et disques pour la médiathèque : 25 000 €

- > Marché de nettoyage des locaux sportifs et d'entretien du parc de la Garenne : 136 422 €
- > Versement au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 230 436 €
- > Subventions versées aux 115 associations : 224 000 €

Accompagner notre commerce ET NOTRE ARTISANAT !

La ville de Nérac et Albret Communauté ont fait le choix d'entrer dans tous les dispositifs proposés par l'Etat et la Région afin de travailler à la dynamisation de notre territoire (Petite Ville de Demain, Opération de Revitalisation du Territoire, Action Collective de Proximité). Le volet commerce / artisanat occupe une place importante dans ces dispositifs. Grâce à eux, il a été possible de recruter un manager de centre-ville dont la mission est de coordonner tous ces projets. En voici quelques exemples : les Boutiques à l'essai, la carte de fidélité chez les commerçants de l'Albret, l'action collective de proximité.

ACTION COLLECTIVE de PROXIMITÉ : AUDITS / BILANS CONSEILS / DOSSIER AIDES AUX COMMERCES

Albret Communauté lance une opération d'aide aux commerces et aux artisans cofinancés par la Région Nouvelle-Aquitaine et réalisée par la Chambre du Commerce et de l'industrie et la Chambre de Métiers de Lot-et-Garonne.

Vous avez un projet :

- > D'investissement : minimum 5 000 € HT
- > Numérique : minimum 2 000 € HT

Vous êtes :

- ✓ Installé sur le territoire de l'Albret
- ✓ Inscrit au registre du commerce et/ou de l'artisanat depuis au moins 1 an
- ✓ Une entreprise locale en activité toute l'année
- ✓ Une entreprise dont le chiffre d'affaire est inférieur à 1 M d'€

Vous pouvez faire :

- > Un audit de croissance et/ou bilan conseil numérique (préalable obligatoire)
- > Un dossier de demande de subvention

Vous pouvez prétendre :

- > À une aide de 25% du montant HT des travaux
- > À une aide de 30% du montant HT des travaux (si transition énergétique et/ou numérique)

Pour en savoir plus :

> Diane AOUEILLE : 07 87 34 16 47 – diaouelle@albretcommunaute.fr

BOUTIQUE à l'essai

La Mairie de Nérac adhère au dispositif « Boutique à l'essai ». L'objectif est de proposer à un porteur de projet de **tester son idée de commerce**. L'originalité du dispositif réside dans le fait qu'aucun argent public n'est dépensé. Le rôle de la collectivité consiste à **fédérer des partenaires** privés et publics ainsi qu'un bailleur afin de **créer les conditions de la réussite** pour les porteurs de projets.



Présentation du dispositif Boutique à l'essai aux partenaires.

Sont partenaires de l'opération : Albret Communauté, Mairie de Nérac, CCI47, CMA, Initiative Lot-et-Garonne, BGE, Gan Assurances, BNP Paribas, CERFRANCE, Cocoricom et Groupement des Commerçants.

Le premier local identifié à Nérac se situe rue Armand Fallières.

Deux candidats ont été sélectionnés lors du 1^{er} comité de sélection :

- > Projet de boutique de jeux de société (retenu),
- > Projet de boutique prêt-à-porter enfants de seconde main (orienté vers un autre local commercial rue Gambetta).

Une de ces deux boutiques est déjà ouverte (rue Gambetta)

La seconde ouvre ses portes ces jours-ci !

CARTE DE FIDÉLITÉ : SOLUTION NUMÉRIQUE COLLECTIVE

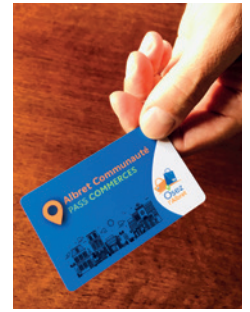
L'objectif > Homogénéiser les achats sur le territoire, créer une cohésion et une dynamique collective.

Le principe > Le Pass Commerces, « **Osez l'Albret** » est un dispositif de fidélité collective qui permet aux habitants de l'Albret de gagner en pouvoir d'achat lorsqu'ils consomment en centre-ville, mais pas seulement : c'est aussi un outil de fidélisation et d'animations pour les commerçants.

Le consommateur dispose d'une **carte de fidélité** qui lui permet de gagner des euros à chaque achat dans les commerces locaux. Le commerçant dispose d'un outil de fidélisation pour attirer et animer sa base de données clients. 4 à 5 animations commerciales par an sont organisées par un animateur du prestataire Proximity au bénéfice des commerçants.

Les résultats le montrent : **c'est un excellent moyen de générer des flux de clientèle et du chiffre d'affaires supplémentaire** dans les commerces adhérents au Pass, tout en **soutenant le pouvoir d'achat** des habitants !

Pour obtenir votre carte et connaître la liste des commerçants participants, rendez-vous sur <https://proximity-edf.com/territoires/albret>



La carte de fidélité à présenter à vos commerçants partenaires.

STATIONNER à NÉRAC ? C'EST GRATUIT ET C'EST FACILE !



Le centre-ville de Nérac offre de nombreuses places de stationnement à proximité de vos commerces préférés.

Parking Foirail / Parking Garenne - Médiathèque

Ces deux zones de stationnement où vous êtes assurés de trouver des places se situent à seulement 3 minutes de marche du cours Romas et de la place de la Mairie. Marcher est bon pour la santé !

Zones bleues / Zones rouges

Le but de ces zones est de permettre la rotation des véhicules stationnés. Pour cela, chacun doit respecter la durée autorisée. La police municipale veille à ce respect.

 **ZONES ROUGES = ARRÊTS MINUTE**
Stationnement limité à **15 mn**

 **Zones Bleues**
Stationnement limité à **1h30**

Zones Blanches
et  **Stationnement libre**

CIRCULER à VÉLO, à TROTTINETTE

Vous souhaitez acheter un vélo à assistance électrique ?

Albret Communauté vous aide à hauteur de 200 € !

Vous voulez tester gratuitement ?

Possibilité de prêt de vélo à assistance électrique pour une durée de 1 à 2 semaines.

Pour tout renseignement, contactez le service Transition Énergétique d'Albret Communauté au **05 53 97 20 16**

ou par mail à mobilite@albretcommunaute.fr

Le stationnement vélos à Nérac

Le budget 2022 prévoit le déploiement de stationnements pour les vélos et les trottinettes.

Le coin des associations

Présentation de La Maison d'Enfants « Concorde »

Présente sur la commune de Nérac depuis 1848, la **MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social) « Concorde »** accueille des filles et des garçons âgés de 0 à 21 ans. Sa mission s'inscrit dans le cadre de la **protection de l'enfance** et agit au quotidien afin de protéger les enfants et de leur offrir les conditions nécessaires à leur sécurité et à leur épanouissement. 48 enfants, adolescents et jeunes majeurs, en difficultés ou en danger peuvent être accueillis. Ces derniers sont pris en charge en fonction de leur âge et des motifs de leur placement soit dans l'internat de Nérac, soit au sein d'une famille d'accueil de l'Albret ou à proximité, ou soit, pour quelques uns, dans un logement autonome. Des éducateurs diplômés sont toujours présents 24h/24, tous les jours de l'année, pour répondre à leurs besoins.



Comme tous les enfants, les enfants de notre territoire ont besoin de sécurité, d'un cadre de vie rassurant indispensable à leur épanouissement et d'un cadre éducatif, familial et relationnel. **Principalement pour les plus jeunes, le recours à une famille d'accueil** est opéré lorsqu'une situation le demande. Son rôle à l'égard de l'enfant, de sa famille naturelle et de son association est déterminant pour favoriser le retour de l'enfant dans sa famille.

Plus qu'un métier, c'est un engagement, un choix de vie de la part de l'assistant familial qui assure d'importantes responsabilités, qui implique tout son entourage mais qui permet des rencontres et des expériences pleines de sens à vision humaniste.

> Si vous souhaitez vous engager dans cette profession et pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la MECS Concorde au 05 53 65 04 60

ASSOCIATION « ENVOLE-TOI » ACCUEIL - ÉCOUTE - ACCOMPAGNEMENT

Cette association de bénévoles a vu le jour à Nérac. Elle a pour ambition de couvrir tout le territoire de l'Albret et de répondre aux **besoins d'écoute et de soutien de toutes les personnes subissant des violences conjugales et/ou intrafamiliales**.

Nous mettons à disposition une permanence téléphonique. Après un premier contact, et selon la demande formulée, nous pouvons accompagner les victimes dans leurs démarches en les orientant, si elles le souhaitent, vers des dispositifs d'urgence.

Victimes ou témoins, les violences sont l'affaire de tous - Réagir peut tout changer
06 33 54 66 61 - envoletoi47@protonmail.com



DIFFUSION DE VOS INFORMATIONS SUR LE JOURNAL LUMINEUX

La Ville de Nérac s'est dotée d'un **panneau d'affichage lumineux** ou journal électronique, double face, situé avenue du Maréchal Foch, au niveau de la cité scolaire.

Outre les informations municipales, cet équipement est ouvert à la **communication événementielle des associations néracaises** et ce, gratuitement.

Vous souhaitez diffuser votre information associative ?

Consultez les conditions d'utilisation et faites votre demande via le formulaire en ligne sur www.nerac.fr/loisirs-et-decouvertes/associations



Les élus de la majorité > POUR NÉRAC !

Nicolas LACOMBE
Maire
Économie, commerce,
stationnement

Patrice DUFAU
Premier adjoint
Travaux, urbanisme,
réseaux

Édith BUSQUET
Deuxième adjointe
CCAS

Frédéric SANCHEZ
Troisième adjoint
Finances
Délégué au permis de louer,
à l'habitat et à la salubrité

Évelyne CASEROTTO
Quatrième adjointe
Affaires scolaires

Marc GELLY
Cinquième adjoint
Culture, patrimoine

Ana-Paula BES
Conseillère municipale
déléguée à la citoyenneté,
aux supports numériques
et aux comités de jumelage

Serge ARNAUNÉ
Conseiller municipal
délégué aux questions
de sécurité

Mélanie SERRES-SOLANO
Conseillère municipale
déléguée aux animations et
événements municipaux,
aux festivités

Patrick GOLFIER
Conseiller municipal
délégué à l'environnement
et au développement
durable

Hugues DAVID
Conseiller municipal
délégué aux services
techniques

Najet IBN-SALAH
Conseillère municipale
déléguée aux personnes
âgées et au handicap

Thierry BOZZELLI
Conseiller municipal
délégué aux réseaux

Manuel VICENTE
Conseiller municipal
délégué aux sports
et aux équipements
sportifs

RENCONTREZ LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE :

Du lundi au samedi, sur rendez-vous au 05 53 97 63 50 ou à mairie.nerac@ville-nerac.fr

Billet de l'opposition > NÉRAC TOURNE LA PAGE

Billet de l'opposition > NÉRAC CITOYENNE

« L'essentiel »

Qu'est ce qui est essentiel dans notre vie de tous les jours. Ce qui est essentiel pour moi, l'est-il aussi pour mon voisin ou pour un ukrainien ? Nos choix de vie, ce que nous mangeons, nos choix agricoles, la manière dont nous nous déplaçons, les objets que nous achetons, tout cela a des répercussions sur l'ensemble du monde vivant, sur le climat, la biodiversité et l'air que nous respirons. Nos actes ici à Nérac ont des conséquences à l'autre bout du monde. Nos choix bouleversent la vie d'hommes, de femmes, d'enfants, esclaves économiques. L'interdépendance est belle quand elle est consciente, volontaire. C'est par contre un piège quand c'est la loi du plus fort, la loi du marché, la loi du plus rusé qui en fixe les règles. Prendre conscience que le monde vivant, la nature toute entière sont liés est le premier pas à faire pour entrer dans une nouvelle manière de penser et de vivre, une véritable conversion écologique. Nos décisions personnelles ainsi que collectives devraient passer par ce filtre : la décision prise est-elle la bonne par rapport à l'urgence climatique ? Et cela dans tous les domaines : aides aux entreprises, entretiens des espaces, choix énergétiques et budgétaires, achats de vêtements, achats alimentaires de proximité (alors que le local n'est pas forcément synonyme de sain) modes de déplacements..... Ça bouge dans quelques domaines mais bien lentement.

Patrick GOUJON élu « Nérac Citoyenne »

Cet été à Nérac



mardi 21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, changement de lieu, rendez-vous place du Foirail / bd Jean Darlan dès 18h30 pour fêter la musique !

18h30, concert des élèves de l'**École de musique d'Albret Communauté**, suivi à 19h15 de l'**Harmonie municipale**, puis à partir de 20h15 le groupe gersois **Tequila Mockingbird** (Ska, R'n'B, Soul) interprète un grand mélange de classiques R'n'B, Soul et Ska des années 50, 60 et 70.



Du 28 juin au 30 août MARDIS SO GASCogne

Marchés nocturnes tous les mardis soirs - Quai de la Baise
Marché de producteurs et restauration dès 19h
Concert gratuit à partir de 20h30
Programmation complète
www.nerac.fr



Du 11 juillet au 13 août FESTIVAL DE MUSIQUE EN ALBRET

Pour sa 33^{ème} édition, le festival vous propose 11 concerts dont 2 dates à Nérac :
> Ouverture du festival le 11 juillet à l'Espace d'Albret à 20h : **Loco Cello Trio invite Biréli Lagrène**
> Le 16 juillet à 20h : **Matthias Duplessy et les violons du monde**, avec en première partie le Néracais **Xavier Uters**, au Temple de Nérac.

Renseignements 05 53 65 27 75 / www.festivalbret.com



Ouvert du 1^{er} juin au 18 septembre CHÂTEAU-MUSÉE HENRI IV

Tout l'été, le Château-musée Henri IV vous propose des visites libres, des visites guidées du 5 juillet au 3 septembre, des "visites flash" de 15 mn le temps de découvrir une œuvre ou une thématique ainsi que des animations pour petits et grands du 7 juillet au 25 août (sur réservation) : murder party, contes, jeux de piste, challenge culinaire... Plus d'info sur www.chateau-nerac.fr

Château-musée Henri IV
Rue Henri IV - 47600 Nérac
05 53 65 21 11
chateau.musee@ville-nerac.fr



9 / 10 / 11 septembre ALBRET JAZZ FESTIVAL

Organisée par Albret Tourisme et Albret Communauté en partenariat avec la Ville de Nérac / Espace d'Albret, la deuxième édition du festival propose cette année encore une programmation riche et variée.

BEN. (l'oncle soul), Electro Deluxe, Delgres... et bien d'autres ! Deux scènes, des concerts et déambulations, un village des saveurs, un espace restauration, le tout au cœur du Parc de la Garenne...

Rendez-vous en septembre !

Les abonnés de l'Espace d'Albret bénéficieront du tarif réduit.

Programmation complète et billetterie www.albret-jazz-festival.com



« L'essentiel », le magazine de la Ville de Nérac.
Directeur de la publication : Nicolas Lacombe.
Rédaction : Nicolas Lacombe, Diane Aouellé, Stéphanie Vincent.
Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.
Crédits photos : Ville de Nérac, Albret Tourisme, M.H. Garcia / O. Malthet, SDI547, pxhere.
Imprimé en France, dépôt légal juin 2022.
Tirage : 4500 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.